

Lundi 27 Août 1990

**Intervention de Pierre MAUROY
à l'Assemblée Nationale**

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Mes chers collègues,

L'agression caractérisée d'une puissance contre sa voisine, revendiquée avec un insupportable cynisme ;

une mobilisation politique, diplomatique, militaire, économique, exceptionnelle, enfermant l'Irak dans un isolement presque total ;

un risque considérable de guerre dont la menace d'utilisation de l'arme chimique accroît l'horreur ;

des milliers d'otages, nos ambassades encerclées, l'immunité de nos diplomates menacée. Et en dépit des perspectives diplomatiques qui ont semblé s'ouvrir au cours des dernières heures, une crise à l'issue très incertaine.

Mes chers collègues, la question n'est pas de se départager artificiellement entre ceux qui seraient pessimistes et ceux qui seraient optimistes. Elle est de savoir de quelle façon le droit et la sécurité collective peuvent l'emporter.

Chacun ressent ici la gravité de ce moment. Chacun éprouve l'importance de ce débat. Ce débat qui, par-delà notre hémicycle, souligne la volonté de la France et la force de son message. Il faut que l'agresseur le sache : il ne saurait sans risque majeur bafouer durablement le droit.

Pas plus qu'il ne pourra affaiblir la détermination de notre pays et de nos alliés, par ses tentatives de manipulation de l'opinion publique internationale.

Chacun donc mesure ici sa responsabilité, une responsabilité qui a été prise par beaucoup dans le souci de l'intérêt de la France. Et je m'en réjouis.

L'agression appelait la fermeté. La mobilisation impliquait la solidarité à l'égard de l'ensemble de nos partenaires. La recherche d'une issue à la crise nécessite, nous l'avons souligné dès le départ, et nous le réaffirmons, une disponibilité particulière de la France.

Fermeté, solidarité, disponibilité. Ainsi s'est établie sur trois plans la position de la France, définie, avec fermeté et nuance, par le Président de la République. Je veux ici, au nom de mes amis, et j'imagine d'un grand nombre de Français, lui témoigner de notre approbation, de notre soutien, et de notre confiance.

Monsieur le Premier Ministre, à cet hommage nous tenons à vous associer ainsi que l'ensemble du Gouvernement.

Le choix de la fermeté

Soutien tout d'abord à la **politique de fermeté**. Fermeté d'autant plus grande que la France ne pouvait être taxée de sentiments anti-irakiens, compte tenu de son attitude dans le conflit avec l'Iran.

Fermeté dans la condamnation. Faut-il rappeler ici que la France fut la première à condamner la violation des frontières du Koweït puis son annexion.

Nous avons immédiatement réaffirmé l'intangibilité des frontières, quels que soient leurs origines historiques et leur découpage. Sans de tels arguments, l'Afrique tout entière et l'Europe elle-même, se trouveraient instantanément privées de références territoriales.

Nous avons immédiatement réaffirmé la pleine souveraineté du Koweït et maintenu en conséquence notre représentation diplomatique dans cet Etat.

Et vous comprendrez qu'en ce moment notre pensée aille à l'admirable courage dont témoignent ces fonctionnaires placés dans la situation de défendre sur un territoire étranger les valeurs de la République et du droit.

Fermeté dans la riposte. La France a agi à l'ONU et auprès des Douze en prenant même l'initiative. Elle s'est immédiatement engagée à l'application de l'embargo économique, financier et militaire, tel que défini par la résolution 661. Car c'est une exigence de la sécurité collective que d'affirmer le droit au niveau de l'instance internationale dont c'est la vocation.

C'est en application de ce texte que le Gouvernement a engagé ses forces armées, assignées à une mission de dissuasion, de contrôle de l'embargo, de protection de nos compatriotes, et d'action éventuellement, à la demande expresse du Président de la République.

L'engagement de huit bâtiments majeurs, puis l'envoi de moyens terrestres, correspondent d'ailleurs à chacune des étapes de la montée de la tension.

A cet égard, je ne comprendrais pas qu'un débat puisse s'engager sur l'opportunité de conserver nos forces sous commandement français. Toute autre position contredirait notre politique originale de défense, qui n'exclut pas la coordination, mais récuse depuis 1966 l'intégration.

Parallèlement notre diplomatie s'efforçait d'affirmer une identité européenne. Celle-ci s'est exprimée par la réunion, le 21 Août dernier, des ministres des Douze sous l'égide de l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O). Cette rencontre constitue un remarquable pas en avant, vers une union européenne dont les contours s'étendraient au domaine de la sécurité.

Fermeté dans la condamnation, fermeté dans la riposte, fermeté aussi sur la question des otages. Je comprends et je partage l'inquiétude des familles qui, malgré les efforts de nos diplomates, se trouvent parfois sans nouvelles.

Je comprends et je partage l'angoisse de ceux qui sont retenus sur une terre étrangère à laquelle, pour la plupart, ils apportaient leur service et leurs compétences. Cette terre leur est devenue brusquement inamicale. Qu'ils soient assurés de notre pensée et notre volonté. Tout doit être fait pour garantir dans les meilleurs délais leur sécurité et leur liberté.

Mais répétons fortement combien la France a condamné cet acte de barbarie international. Très vite elle a utilisé tous les moyens possibles pour s'assurer du sort de ses compatriotes. Mais elle s'est refusée à négocier séparément.

S'il est une question que l'on ne peut pas traiter chacun pour soi, c'est bien celle-là. Tant il est vrai que le "chacun pour soi", équivaut à donner un avantage à l'agresseur irakien. Envers les preneurs d'otages, la faiblesse est la pire des politiques. Et elle peut même devenir une forme de lâcheté pour ceux qui chercheraient un succès trop facile.

Fermeté, enfin, vis-à-vis des dirigeants irakiens.

L'engrenage a été déclenché par la volonté délibérée des dirigeants irakiens qui ont agressé, signé leur agression, et ont même menacé d'autres états.

Ces stratégies qui se voulaient d'autant plus efficaces qu'ils n'ont aucun scrupule, ont créé une logique de guerre dans laquelle nous ne voulons pas nous laisser enfermer.

Par son attitude délibérément provocatrice à la Conférence du Caire, par la prise d'otages, par la menace de violation des ambassades, l'Irak a jusqu'ici brisé une à une les chances d'une paix acceptable pour chacune des parties.

Mais notre logique à nous n'est pas celle de la guerre, elle est celle du droit international respecté.

Un devoir de solidarité.

Cette fermeté nécessaire, mes chers collègues, a trouvé son expression - et donc son efficacité - dans le cadre d'une réelle **solidarité internationale**. Dès le 3 Août, la France se trouvait aux côtés de ses partenaires pour une action diplomatique commune.

Cette solidarité, nous la devons aussi à nos amis traditionnels des pays arabes et du Tiers Monde. Ainsi nous avons le devoir de soutenir leurs efforts en vue d'une solution négociée entre pays de la zone. Démarche indispensable, même si le sommet du Caire, devait se transformer en expérience amère.

Nous avons le devoir de les entendre et de mieux les comprendre, ce que firent un certain nombre d'entre nous, comme émissaires du Président de la République. Cette diplomatie active a permis, je le crois, d'éclairer la démarche originale de la France, tout au long de ces semaines, et d'en faire un interlocuteur essentiel.

Nos missions ont permis aussi de prendre le pouls des opinions publiques arabes et en même temps de comprendre les analyses des responsables des Etats de la région.

Tous ont souligné devant nous la nécessité d'éviter, que par suite d'un mouvement trop rapide ou trop disproportionné, la réprobation arabe à l'égard de l'Irak ne se transforme en hostilité déjà réelle contre l'envoi des troupes américaines et des troupes alliées.

Nous avons ici à clarifier une des causes graves de confusion sur la nature de ce conflit et les objectifs de notre action. Il ne s'agit pas d'un conflit Nord / Sud. Si tel était le cas, d'ailleurs, nous n'aurions pas à nos côtés une majorité d'Etats arabes et du Tiers-Monde pour condamner l'agression. Notre souci est précisément d'éviter que le conflit ne devienne une opposition entre le Nord et le Sud.

Cette action n'est pas non plus liée à la défense de régimes politiques dont nous connaissons par ailleurs les insuffisances graves au regard du droit de l'homme et de la démocratie. Tant il est vrai que le respect du droit ne se divise pas. Cela aussi il faut le rappeler.

Notre action s'explique par la seule détermination à faire respecter le droit international dans ses principes les plus intangibles : la garantie des frontières et du droit des gens. A cet égard, le présent conflit est exemplaire. Tout recul nous engagerait dans un engrenage sans fin.

Cette analyse est claire. Elle correspond à l'application des principes qui fondent la démarche des socialistes : la condamnation de l'agression et l'application des garanties de sécurité collective.

Elle explique et confirme le choix des Nations Unies comme cadre privilégié de traitement de la crise. L'ONU, enfin sortie de sa paralysie due à l'opposition entre l'Est et l'Ouest, a condamné l'agression et défini les sanctions appropriées. La France a agi en ce sens au Conseil de Sécurité. Elle s'est conformée aux résolutions ainsi adoptées. Sans surenchère, mais sans faiblesse.

Le vote, il y a 48 heures, d'une nouvelle résolution concernant les moyens de l'application de l'embargo nous confirme dans notre démarche. Le Conseil de Sécurité reste le lieu approprié pour engager ou relayer les initiatives de négociation et peut-être de paix à venir. A ce titre nous approuvons la démarche du Secrétaire général de l'ONU.

x x
x

Le souci de la disponibilité.

A la fermeté et à la solidarité, le Président de la République a su ajouter une originalité française conforme à notre tradition historique, à nos principes et à nos intérêts : la disponibilité.

Mes chers collègues, au moment même où nous débattons, l'issue de la crise reste incertaine. La menace d'une guerre subsiste. Mais les chances de dialogue persistent. Des démarches ont été engagées par l'Union Soviétique et certains Etats de la zone. Le communiqué élaboré par notre Ministre des Affaires Etrangères, Roland DUMAS, dont je veux saluer ici l'activité inlassable, en témoigne. Sans doute ont-elles contribué au relatif apaisement des deux derniers jours.

Encore faut-il affirmer avec force qu'aucune négociation ne sera possible sans libération des otages et évacuation du Koweït. Mais sous ces conditions, nous avons à rechercher tous les moyens possibles de sortir de la crise sans conflit armé.

Il appartient au Président de la République de définir de quelle façon l'originalité de la démarche de la France lors des dernières semaines va désormais lui permettre de jouer son rôle dans une négociation encore virtuelle.

Ai-je besoin de souligner que cette action de la France est souhaitée sinon sollicitée par beaucoup au Maghreb et au Moyen-Orient?

Le moment venu, oui, la France sera en mesure d'agir pour la paix. Au sein de la Communauté Européenne, bien entendu. Mais la France n'a pas seulement une ambition européenne. Elle détient aux côtés de ses partenaires avec une autorité internationale liée à son histoire et à ses intérêts, une responsabilité majeure dans la définition de la sécurité collective.

Le moment venu, la fermeté ayant produit ses effets, les conséquences de l'agression ayant disparu, la recherche d'une paix durable au Moyen-Orient devrait s'affirmer.

Cette recherche d'une paix durable au Moyen Orient serait au prix d'une triple prise de conscience.

Celle d'abord de l'**extraordinaire complexité de cette région** où se confondent en permanence le temporel et le spirituel.

La crise irakienne ne doit pas nous faire oublier les risques liés à la progression du fondamentalisme islamique. Les mots d'ordre de guerre sainte, peu crédibles lorsqu'ils sont proférés par Saddam Hussein, trouvent une toute autre portée lorsque l'expression rejoint la conviction.

La France, c'est vrai, a combattu au travers de l'Irak avec l'appui de la plupart des grandes puissances occidentales, une Djihad moderne qui portait le feu et la terreur jusque dans nos rues. Elle n'a pas aujourd'hui à exprimer des regrets. Qu'en serait-il maintenant, si elle n'avait pas agi ainsi ?

Celle ensuite de la **très grave inégalité de répartition de la richesse des sables**. De grandes et vieilles nations de la vallée du Nil où du Croissant fertile se débattent au milieu des difficultés insurmontables alors que d'autres, plus faiblement peuplées, ploient sous les excédents de devises.

Pire encore, l'organisation économique, quoiqu'insuffisante, qui existait entre ces Etats, venait, à la veille du conflit, d'être dénoncée offrant ainsi un prétexte à l'invasion, qui n'est bien sûr en rien une justification.

Pour l'avenir, des mécanismes adéquats de répartition des richesses s'imposent. Ils sont une des données du règlement du conflit.

Prise de conscience, enfin, et c'est sans doute l'essentiel, de l'**instabilité extrême du Proche et du Moyen Orient** tant que tout conflit sera perçu au travers du prisme déformant d'une question palestinienne non réglée.

"Deux poids, deux mesures" ai-je entendu chez chacun de mes interlocuteurs. Cela, le président Chadli, le président Ben Ali, le roi Hassan II me l'ont dit et tel est aussi le sentiment de l'homme de la rue même si aucune symétrie ne saurait être admise.

Sachons bien que le temps qui accumule les épreuves accentue les déséquilibres. Il joue contre la sécurité des pays même les mieux armés. Il joue contre le retour à la paix. Les résolutions des Nations-Unies concernant le Liban ou la Cisjordanie ne pourront pas rester indéfiniment contredites. Elles appelleront un règlement négocié dans le cadre d'une conférence internationale. Cela nous l'avons déjà dit et nous le redisons. Mais cela ne saurait en aucun cas constituer une justification ou un préalable pour l'agresseur.

Nous ne combattons pas ces aventures hasardeuses qui surgissent à intervalles réguliers dans le monde arabe, sous forme laïque ou religieuse, si nous ne prenons pas conscience qu'elles sont l'expression d'une recherche d'identité et de dignité. Hier ces révoltes se trouvaient endiguées pour partie par le système communiste. Isolées, seront-elles moins dangereuses ?

L'enjeu supérieur dans ce conflit n'est pas de s'interroger sur notre bon droit : il est évident et nous l'avons. Cet enjeu n'est pas non plus dans notre détermination : nous l'avons faite nôtre, en acceptant que, le cas échéant, les décisions du Conseil de Sécurité soient appliquées par la force. La force de la communauté internationale au service du droit.

Il ne s'agit pas en tout cela d'excuser l'inexcusable. Mais notre détermination sans faille nous autorise à affirmer qu'il faut aussi rétablir d'indispensables perspectives d'avenir. D'une guerre évitée peut en sourdre une nouvelle. Mais d'une guerre évitée peuvent aussi surgir les conditions d'une paix durable.

La fin de la guerre froide révèle des urgences nouvelles. Le temps n'est-il pas venu de reprendre la question d'un nouvel équilibre mondial ? Cette conférence des pays riches et des pays pauvres souhaitée par François Mitterrand le 14 juillet 1989 ne s'impose-t-elle pas désormais ? Le handicap de la dette ne réclame-t-il pas des solutions plus précises ? Les mouvements de capitaux, le cours des matières premières, autant d'urgences pour que la sortie de crise soit un réel retour à une croissance mondiale plus équilibrée.

Le temps n'est-il pas venu de donner des moyens nouveaux et de renforcer l'architecture de nos organisations internationales ? La barbarie a envahi le Liberia. On s'entre-tue en Afrique du Sud. Cela aussi réclame notre attention.

Le temps n'est-il pas venu enfin de doter l'Europe de l'organisation collective indispensable en matière de défense et de sécurité ?

Cette crise irakienne, si elle peut être réglée, doit permettre d'en éviter d'autres.

Les socialistes savent que la guerre n'est jamais fraîche ni joyeuse, mais ils savent aussi, d'expérience hélas, que les valeurs de l'humanité doivent parfois se défendre par les armes.

Ils savent aussi, et espèrent, que ces valeurs, aujourd'hui et demain, pourront être défendues selon les règles de la sécurité collective édictées par la communauté internationale.

Voilà pourquoi ils assurent le Président de la République de leur confiance pour mener la France dans la voie de la paix et de la sécurité.